



LES NES OBTIENT LE RESPECT DES ENGAGEMENTS

Majicavo, le 26 septembre 2017.

Cher(e)s collègues,

Un petit rappel : nous étions interpellés mercredi 20 septembre par deux collègues arrivés en 2013 au sujet du non versement de l'IE minorée. Ceux-ci nous transmettaient immédiatement le courriel reçu de leurs académies respectives qui faisait état du refus par la direction des affaires financières du MEN de verser cette fraction.

Le Snes Mayotte a alerté immédiatement son co-secrétaire présent à Paris, Henri Nouri et le responsable du HDF Patrick Soldat qui devaient rencontrer le directeur du cabinet en charge de l'Education de la Ministre Madame Girardin.

Nos deux collègues ont exposé le vendredi 22 septembre le non-respect des engagements prévus par la circulaire Lebranchu, rappelant le manque cruel de titulaires dans l'académie de Mayotte et le risque de voir celui -ci augmenter vertigineusement.

Suite à l'intervention des deux secrétaires, nous avons reçu hier soir le dénouement: **des directives ont été transmises par le ministère aux académies: le maintien des versements des IE minorées prévus jusqu'en 2019.**

Nous resterons cependant vigilants sur ce dossier.

Pour le bureau du SNES;
Josiane Witkow,
Henri Nouri.